Nations Unies S/2025/642

Conseil de sécurité

Distr. générale
14 octobre 2025
Français
Original : anglais

Lettre datée du 13 octobre 2025, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le neuvième rapport trimestriel de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, établi en application du paragraphe 9 de la résolution 2692 (2023) du Conseil de sécurité, dont les dispositions ont été réaffirmées au paragraphe 19 de la résolution 2743 (2024) puis par la résolution 2785 (2025). Le rapport comprend les mises à jour demandées sur les sources et les itinéraires du trafic d'armes et des flux financiers illicites, des informations sur les activités menées par les Nations Unies ainsi que des recommandations.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir porter le présent document à l'attention des membres du Conseil de sécurité et de le faire publier comme document du Conseil.

(*Signé*) António **Guterres**

25-15867 (F) 151025 211025

Merci de recycler

Rapport de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime en application du paragraphe 9 de la résolution 2692 (2023) du Conseil de sécurité

I. Introduction

1. Le présent rapport est soumis en application du paragraphe 9 de la résolution 2692 (2023) du Conseil de sécurité, dont les dispositions ont été réaffirmées au paragraphe 19 de la résolution 2743 (2024) puis par la résolution 2785 (2025) du Conseil, dans lequel ce dernier a chargé l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC) de lui présenter un rapport tous les trois mois, parallèlement aux rapports périodiques du Bureau intégré des Nations Unies en Haïti (BINUH), par l'entremise du Secrétaire général, qui comprendrait des informations sur les sources et les itinéraires du trafic d'armes illicites et des flux financiers, des informations sur les activités menées par les Nations Unies ainsi que des recommandations. Depuis juillet 2023, l'Office a présenté huit rapports au Conseil[1]. Le présent rapport retrace les principaux faits nouveaux intervenus depuis le précédent rapport en date du 27 juin 2025 et revient sur une période marquée par l'aggravation de la violence des gangs et de l'instabilité en Haïti.

2. Entre juillet et septembre 2025, Haïti a connu une montée continue de la violence. Les groupes criminels ont resserrer leur emprise sur près de 90 % de Port-au-Prince et étendu leur présence le long de grands couloirs de Saint-Marc à Belladère. La présence croissante d'entreprises de sécurité privée aux côtés des forces de police nationales a renforcé les capacités opérationnelles dans des zones où la police ne pouvait plus intervenir depuis longtemps. Dans le même temps, le déploiement de ces sociétés a soulevé des inquiétudes en matière de transparence, de respect des droits humains et de privatisation des fonctions de sécurité de l'État. À l'échelle régionale, une saisie record de 1 045 kilogrammes de cocaïne près de l'île de la Tortue le 13 juillet et une autre saisie de 426 kilogrammes de cannabis à Petite-Anse le 27 juillet ont mis en évidence le rôle central que joue l'île dans les filières de trafic entre l'Amérique du Sud, les Caraïbes et les États-Unis d'Amérique. On a observé une envolée parallèle des migrations irrégulières, des flux de drogue et du trafic d'armes aux Bahamas, dans les Îles Turques et Caïques, en Jamaïque, ainsi qu'en République dominicaine, signe de l'aggravation des risques de débordement régional. La répression internationale a enregistré des gains graduels, ce qui témoigne d'une coordination certes croissante mais encore limitée de l'action menée pour perturber les flux financiers illicites et désorganiser les réseaux criminels.

II. Dégradation des conditions de sécurité

3. Entre juillet et septembre 2025, la violence des gangs en Haïti a continué de s'aggraver. Au cours du premier semestre 2025, on a dénombré au moins 3 137 morts violentes et 336 enlèvements contre rançon[2]. Selon l'ONU, entre avril et juin 2025, au

[1] Pour la liste complète des rapports et des communications de l'ONUDC, voir https://www.unodc.org/unodc/firearms/haiti-report.html.

[2] D'après des rapports de l'ONU, au moins 1 617 personnes ont été tuées entre janvier et mars 2025 et 1 520 entre avril et juin 2025, ce qui représente un total de plus de 3 100 morts violentes au premier semestre (BINUH, « At least 1,617 people killed in the first quarter of 2025 in Haiti », 1er mai 2025 ; BINUH, « Haiti: At least 1,520 people killed by violence during the second quarter of 2025 », 1er août 2025). Le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH) a également indiqué qu'au moins 2 680 personnes avaient été tuées au 30 mai 2025 (HCDH, « Haiti: UN Human Rights Chief alarmed by widening violence as gangs expand reach », 13 juin 2025).

moins 1 500 personnes ont été tuées et environ 1,3 million étaient toujours déplacées[3]. Le 3 août, des assaillants armés ont enlevé neuf personnes dans un orphelinat de Kenscoff[4]. Si l'on en croit les médias, malgré l'augmentation notable des dépenses de sécurité publique, les gangs violents auraient pris le « contrôle quasi-total » de Port-au-Prince et maîtriseraient près de 90 % de la capitale[5]. Les conditions humanitaires se sont également fortement détériorées. Les femmes et les jeunes filles sont exposées à des risques accrus en raison de la multiplication des déplacements et de l'effondrement des services de santé. L'ONU a fait état de besoins massifs non satisfaits et de déficits de financement[6].

4. Le 9 août, le Gouvernement haïtien a décrété un « état d'urgence » de trois mois dans les départements de l'Ouest, de l'Artibonite et du Centre pour faire face à la recrudescence de la violence des gangs et à l'aggravation de la crise alimentaire[7]. Le décret prévoit la mobilisation des forces de l'État pour rétablir la sécurité et relancer l'agriculture, particulièrement importante dans l'Artibonite, principale région rizicole du pays[8]. Dans le cadre de l'état d'urgence, le Gouvernement a annoncé un remaniement à la tête de la police. Plus précisément, il a nommé un nouveau directeur général par intérim de la police nationale, un ancien chef de la sécurité du Palais national[9]. Les forces de sécurité publique haïtiennes travaillent en étroite collaboration avec la Mission multinationale d'appui à la sécurité, autorisée par le Conseil de sécurité en octobre 2023 et renouvelée en septembre 2024, pour tenter de reprendre le contrôle et de freiner l'expansion de l'influence des gangs[10].

III. Montée de la violence des gangs et disparité de la réponse policière

5. La violence des gangs dans la capitale a connu une évolution inquiétante. Alors que, les années précédentes, les groupes criminels se livraient principalement à des échanges de tirs sporadiques et à des enlèvements contre rançon, ils procèdent désormais à des embuscades systématiques de type guérilla contre la police et à des

[3] Nations Unies, « Haiti: more than 1,500 killed between April and June », 1er août 2025, consultable à l'adresse : https://news.un.org/en/story/2025/08/1165554 ; Dánica Coto, « Blackwater founder to deploy nearly 200 personnel to Haiti as gang violence soars », *Associated Press*, 14 août 2025, consultable à l'adresse : https://apnews.com/article/8b354f3e085b927b30b6877b5b98e7a5.

[4] Voir https://www.bbc.com/news/articles/cr4e23w2dlko and https://www.reuters.com/world/americas/ireland-calls-hostages-release-after-gunmen-storm-haiti-orphanage-2025-08-05/.

[5] En avril 2025, le Conseil présidentiel de transition d'Haïti a alloué environ 36 milliards de gourdes (environ 275 millions de dollars des États-Unis) aux efforts de sécurité et de stabilisation dans le cadre d'un « budget de guerre ». Les fonds se répartissent comme suit : renforcement des capacités policières et militaires (40 %) ; renforcement de la protection des frontières (20 %) ; soutien aux programmes sociaux (éducation, santé et aide humanitaire) (16 %). Voir https://apnews.com/article/haiti-gangs-violence-war-budget-mirebalais-saut-deau-daa19487d58e9ada1846ad674bca0e54 et https://www.npr.org/2025/07/03/nx-s1-5455540/haiti-gangs-capital-port-au-prince-violence.

[6] Voir https://haiti.unfpa.org/en/publications/haiti-situation-report-junejuly-2025.

[7] *Associated Press*, « Haiti declares a 3-month state of emergency as gangs ravage country's central region », 9 août 2025, consultable à l'adresse : https://apnews.com/article/haiti-state-of-emergency-gangs-west-artibonite-5afeb9b859928436eaf4c362fbb91489.

[8] Entre octobre 2024 et juin 2025, les violences dans les régions de l'Artibonite et du Centre ont fait plus de 1 000 morts et plus de 200 blessés et donné lieu à 620 enlèvements. En outre, plus de 239 000 personnes ont été déplacées de ces zones. Ibid.

[9] Ibid. et *Reuters*, « Haiti replaces police chief with former head palace security », 9 août 2025, consultable à l'adresse : https://www.reuters.com/world/americas/haiti-replaces-police-chief-with-former-head-palace-security-2025-08-09/.

[10] Voir https://news.un.org/en/story/2025/07/1165391.

attaques délibérément destructrices conçues pour semer la peur[11]. L'incendie criminel du Grand Hôtel Oloffson en juillet 2025 illustre ce changement de tactique : viser symboliquement un lieu culturel emblématique pour montrer que rien n'est hors limite[12]. De même, le massacre du 12 septembre à Labodrie, au cours duquel 42 civils ont été tués sans objectif stratégique clair, montre que la violence des gangs est montée d'un cran en termes d'ampleur et d'imprévisibilité[13]. Ces tactiques, employées régulièrement, caractérisées par une plus grande envergure et visant des cibles emblématiques ou purement civiles, ont amplifié le climat de terreur, incitant les compagnies aériennes et les croisiéristes à étendre les interdictions ou à suspendre les services à destination d'Haïti[14].

6. La domination des gangs s'est rapidement étendue aux zones voisines de Port-au-Prince[15]. À Kenscoff, qui surplombe la capitale, les forces de sécurité haïtiennes ont déployé des drones explosifs et lancé une contre-offensive appuyée par des hélicoptères, qui a infligé de lourdes pertes aux recrues des gangs[16]. Dans un autre incident, un drone apparemment remis par des habitants à la Police nationale d'Haïti a explosé, tuant deux agents du groupe d'intervention et en blessant d'autres[17].

7. À Kenscoff fin août 2025, la coalition de gangs Viv Ansanm s'est emparée du site de Téléco, un centre de télécommunications stratégique, perturbant les connexions Internet et menaçant la sécurité du trafic aérien en coupant des câbles et en démantelant du matériel[18]. Les 24 et 25 août, la Police nationale d'Haïti et la Mission multinationale d'appui à la sécurité ont lancé une opération visant à reprendre le contrôle de l'installation. Selon les médias, l'opération a permis d'expulser les membres du gang et de saisir des fusils, des grenades et plus de 1 500 munitions[19]. Les autorités ont salué cette reprise de contrôle comme une rare démonstration de force, soulignant le rôle essentiel du site dans les télécommunications et le contrôle de la circulation aérienne et promettant de poursuivre l'action menée contre les groupes armés[20].

[11] Voir https://news.un.org/en/story/2025/07/1165246 et https://journal24h.com/les-bandits-utilisent-une-nouvelle-strategie-de-guerilla-pour-bloquer-les-forces-de-lordre/.

[12] Voir https://www.nytimes.com/2025/07/07/world/americas/haiti-oloffson-hotel-fire-port-au-prince.html et https://apnews.com/article/haiti-grand-hotel-oloffson-burned-down-gangs-bb08a45c646bf5bada9759721de1b342.

[13] Voir https://www.reuters.com/world/americas/un-condemns-reported-massacre-haiti-that-left-more-than-40-dead-2025-09-13/.

[14] Voir https://www.al.com/news/2025/09/mayor-cruise-line-cancels-all-stops-at-popular-vacation-spot.html et https://apnews.com/article/faa-ban-haiti-capital-commercial-flights-march-356bee7f9653220194b6fc65978f7de5.

[15] Voir https://news.un.org/en/interview/2025/08/1165662.

[16] Voir https://binuh.unmissions.org/en/haiti-least-1520-people-killed-violence-during-second-quarter-2025 et https://www.reuters.com/world/americas/two-haitian-police-killed-when-drone-accidentally-explodes-2025-08-20/.

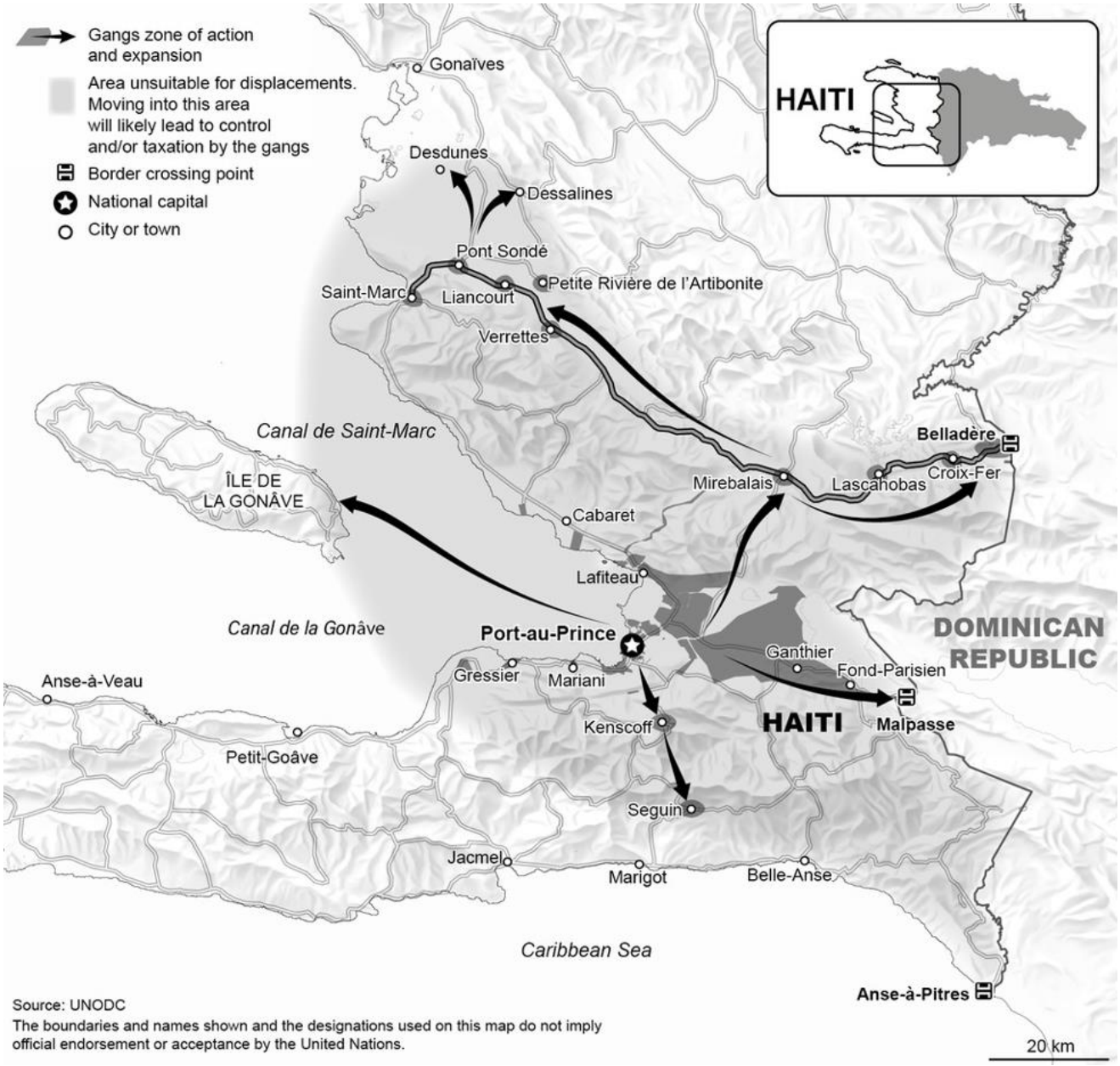
[17] Voir https://lequotidien509.com/kenscoff-un-drone-explose-2-policiers-tues-swat/.

[18] Voir https://haitiantimes.com/2025/08/26/haiti-police-mss-take-control-teleco-site-aviation-threats/.

[19] Voir https://www.reutersconnect.com/item/haitian-police-and-international-forces-recapture-communications-site-from-armed-gangs-in-kenscoff/dGFnOnJldXRlcnMuY29tLDIwMjU6bmV3c21sX1JDMjNGR0FWNDZaNw, confirmé par la Police nationale d'Haïti.

[20] Voir https://www.msn.com/en-us/news/world/police-in-haiti-regain-control-of-key-telecom-hub-seized-by-gangs/ar-AA1LhifL?ocid=BingNewsSerp.

Carte 1
Expansion des gangs en Haïti (juillet-septembre 2025)



8. Parallèlement, la coalition Viv Ansanm a étendu et consolidé son emprise sur un couloir stratégique allant de Saint-Marc au poste frontalier de Belladère et englobant plusieurs villes clés (Pont Sondé, Liancourt, Petite Rivière de l'Artibonite, Dessalines, Desdunes, Verrettes, Mirebalais, Lascahobas, Croix-Fer et Belladère). Les habitants de ces régions sont soumis à des extorsions systématiques, à de sévères restrictions de déplacement et à l'imposition de structures de gouvernance parallèles par des réseaux de gangs. Cette expansion se poursuit malgré la désignation par les États-Unis de Viv Ansanm et de Gran Grif comme « organisations terroristes étrangères » et « entités terroristes mondiales » en mai 2025[21].

[21] Voir https://www.state.gov/releases/office-of-the-spokesperson/2025/05/terrorist-designations-of-viv-ansanm-and-gran-grif.

9. Le renforcement de ces groupes traduit leur adaptation stratégique à l'évolution de l'environnement sécuritaire en Haïti. Les groupes armés semblent se retrancher dans les régions périphériques, fortifier les couloirs de transit stratégiques et maintenir leur domination sur les routes maritimes et terrestres essentielles au trafic qui assurent leur financement et leur résilience opérationnelle. Malgré l'extension des opérations anti-gang dans tout le pays, et notamment le récent déblocage d'une enveloppe de plus de 177 millions de gourdes (1,3 million de dollars) pour les interventions, l'influence des gangs ne semble pas avoir diminué de manière mesurable[22]. L'efficacité et la coordination inégales des stratégies actuelles de l'État suscitent de vives inquiétudes. Selon les analystes, l'incertitude politique actuelle enhardit les réseaux criminels et leur permet de poursuivre une expansion territoriale de plus en plus énergique[23].

10. Le 25 août 2025, Jimmy Chérizier (alias « Barbecue ») de la coalition de gangs Viv Ansanm a annoncé le retrait des quartiers de Delmas, Solino, Christ-Roi et Nazon, qui étaient sous le contrôle des gangs depuis plus d'un an[24]. Cette décision marque une rupture avec la stratégie expansionniste de la coalition Viv Ansanm à Port-au-Prince[25]. Le 12 août 2025, les États-Unis ont offert une récompense de 5 millions de dollars en échange de toute information pouvant mener à l'arrestation de Jimmy Chérizier, le chef de Viv Ansanm, gang désigné comme une organisation terroriste étrangère[26]. D'autres personnes désignées, notamment Johnson « Izo » André (5 Segond), Wilson « Lanmo Sanjou » Joseph (400 Mawozo) et Vitel'Homme Innocent (Kraze Barye), sont toujours en liberté[27].

11. Malgré le déploiement avancé d'unités de la Mission multinationale d'appui à la sécurité sur plusieurs sites prioritaires, les conditions de sécurité le long des principaux couloirs intérieurs et côtiers ont continué à se détériorer, soulignant la fragmentation persistante de l'autorité de l'État. En particulier, selon des sources médiatiques, le couloir reliant Saint-Marc à Belladère est devenu une zone critique de transit et de contrôle pour les réseaux criminels affiliés à Viv Ansanm. Il est désormais fait état quotidiennement de postes de contrôle armés, d'embuscades et d'extorsions systématiques sur cet itinéraire[28]. La consolidation du contrôle sur ce couloir semble être tactique et s'inscrire dans une stratégie visant à se rendre maître des points de passage fluviaux, des centres d'approvisionnement en carburant et des principaux circuits de distribution de nourriture, permettant ainsi aux groupes armés de rester mobiles et de garder une influence économique.

12. Le champ d'action opérationnel limité des forces nationales et internationales aggrave l'instabilité croissante en Haïti. Les opérations à haute visibilité, renforcées

[22] Voir https://infosnation.com/haiti-securite-177-millions-de-gourdes-alloues-pour-des-operations-anti-gangs-sans-impact-visible/.

[23] Voir https://globalinitiative.net/analysis/the-weaponization-of-displacement-by-gangs-in-haiti, https://binuh.unmissions.org/en/spreading-gang-violence-poses-major-risk-haiti-and-caribbean-sub-region-un-human-rights-report-warns et https://www.npr.org/2025/08/15/nx-s1-5503316/blackwater-erik-prince-haiti-gang-violence.

[24] Voir https://www.haitilibre.com/en/news-45649-haiti-flash-barbecue-authorizes-the-return-of-the-population-to-4-neighborhoods-of-the-capital-video.html.

[25] La raison tient peut-être à la pression accrue exercée par les États-Unis et d'autres pays, y compris à la forte récompense offerte pour aider à l'arrestation de Jimmy Chérizier. Voir, par exemple, https://www.nytimes.com/2025/08/16/us/haiti-gang-barbeque-bounty.html.

[26] Voir https://www.state.gov/jimmy-cherizier.

[27] Voir https://main.un.org/securitycouncil/en/content/johnson-andre, https://main.un.org/securitycouncil/en/content/wilson-joseph et https://main.un.org/securitycouncil/en/content/vitelhomme-innocent. Voir également https://haitiantimes.com/2025/09/04/what-barbecues-defiant-im-here-says-about-us-intentions-toward-haiti-editorial/.

[28] Voir https://www.miamiherald.com/news/nation-world/world/americas/haiti/article310294480.html et https://www.miamiherald.com/news/nation-world/world/americas/haiti/article310445275.html.

par la surveillance aérienne et un appui aérien dans des zones telles que Kenscoff et Croix-des-Bouquets, n'ont pas encore débouché sur des résultats durables, les gangs se regroupant rapidement et reprenant le contrôle une fois que les unités de sécurité se sont retirées. À Port-au-Prince, la brève réoccupation de plusieurs quartiers par la Police nationale d'Haïti a été suivie d'attaques coordonnées en représailles contre les infrastructures de l'État (postes de police, écoles, installations humanitaires)[29].

13. La violence dans la région de l'Artibonite s'est considérablement intensifiée au cours de la période considérée. Le 16 juillet 2025, à Marchand-Dessalines, des gangs ont incendié le commissariat de police de la ville, forçant près de 15 000 personnes à fuir Dessalines et la ville voisine de Verrettes, alors que des factions rivales s'affrontaient pour le contrôle du territoire[30]. Le 17 juillet, à Liancourt, des heurts ont éclaté lorsque le gang Gran Grif de Savien a lancé un violent assaut qui a coûté la vie à plusieurs policiers et semé la panique dans toute la ville[31]. Le 19 juillet, à L'Estère, de violents combats entre des gangs et des brigades d'autodéfense locales ont fait de nombreuses victimes, entraîné la destruction de maisons et de véhicules et fortement entravé l'accès de l'aide humanitaire[32].

14. Les activités de prédation maritime systématiques autour de l'île de la Gonâve sont particulièrement préoccupantes : les vols à main armée, les extorsions et les assassinats ciblés en mer sont en plein essor. Selon le Commissariat des Gardes-Côtes d'Haïti, Les gangs affiliés à Viv Ansanm perturbent les routes commerciales, imposant des péages pouvant aller jusqu'à 100 000 gourdes (765 dollars) sur les bateaux[33]. Cette dynamique a considérablement mis à l'épreuve les filières d'approvisionnement, contribuant à l'augmentation de l'insécurité alimentaire, aggravant les problèmes humanitaires et perturbant l'économie locale. L'absence de réponse maritime cohérente de la part de l'État a permis à ces attaques de se développer de manière incontrôlée, consolidant ainsi la domination des acteurs criminels sur des routes de commerce et de transport maritimes vitales[34].

Rôle croissant de la sécurité privée

15. D'après les médias, une société de sécurité privée américaine étend sa présence en Haïti depuis juillet 2025[35]. Active dans les opérations de drones depuis mars 2025, cette société aurait mobilisé près de 200 personnes. Les forces, qui se composent de tireurs d'élite et d'experts en renseignement d'El Salvador, des États-Unis et d'Europe ainsi que d'hélicoptères, ont vocation à aider les acteurs locaux de la sécurité à reprendre les zones tenues par les gangs[36].

[29] Roberson Alphonse, « Drone explosif et hélicoptère utilisés contre les gangs à Kenscoff », *Le Nouvelliste*, 24 juillet 2025, consultable à l'adresse : https://lenouvelliste.com/article/258387/drone-et-helicoptere-utilises-contre-les-gangs-a-kenscoff.

[30] Haitian Times, « One killed as gangs torch police station in Haiti's Artibonite town, Marchand-Dessalines », 18 juillet 2025, consultable à l'adresse : https://haitiantimes.com/2025/07/18/gangs-torched-marchand-dessalines-police-station/.

[31] Voir https://www.rfi.fr/fr/am%C3%A9riques/20250723-ha%C3%AFti-des-policiers-tu%C3%A9s-dans-une-embuscade-par-les-gangs-arm%C3%A9s-dans-l-artibonite.

[32] Pour de plus amples précisions, voir https://reliefweb.int/report/haiti/haiti-attaque-groupe-armee-contre-la-population-avsles19072025.

[33] Roobens Isma, « L'île de la Gonâve en train d'être asphyxiée par les bandits-pirates de Viv ansanm », *Le Nouvelliste*, 2 juillet 2025, consultable à l'adresse : https://lenouvelliste.com/article/257730/gonave-asphyxie-par-viv-ansanm.

[34] Voir, par exemple, Le Filet Info, « Attaque armée contre un bateau à Port-au-Prince : morts et blessés enregistrés », 9 juillet 2025, consultable à l'adresse : https://lefiletinfo.com/attaque-armee-contre-un-bateau-a-port-au-prince-morts-et-blesses-enregistres/.

[35] Voir https://www.reuters.com/world/americas/trump-ally-erik-prince-plans-keep-personnel-haiti-10-years-fight-gangs-collect-2025-08-14/.

[36] Voir https://apnews.com/article/haiti-erik-prince-contractors-gang-violence-police-8b354f3e085b927b30b6877b5b98e7a5.

16. La société opérerait dans le cadre d'un accord de 10 ans avec le Gouvernement de transition d'Haïti[37]. Selon des informations rapportées dans les médias, le contrat porterait sur la reprise des territoires contrôlés par les gangs, la sécurisation des routes et autres infrastructures et le rétablissement de l'ordre. Il comprendrait des dispositions relatives à la conception et à la mise en œuvre d'un système modernisé de perception des impôts, en particulier à la frontière essentielle avec la République dominicaine[38]. Toutefois, il existe peu d'informations publiques sur les dispositions du contrat relatives aux aspects financiers ou au contrôle des opérations. Plusieurs groupes de la société civile se sont inquiétés du risque de violations des droits humains et d'infractions aux lois sur le contrôle des exportations et la lutte contre les pratiques abusives, ainsi que du danger croissant que présente la délégation à une entreprise étrangère de fonctions régaliennes de l'État[39].

17. Dans une lettre du 18 août 2025 adressée aux autres membres du Conseil présidentiel de transition, un membre et ancien coordonnateur du Conseil a expliqué que son équipe n'avait pas été informée de la signature d'un contrat portant sur le contrôle des frontières et la perception des impôts. Il a néanmoins confirmé que l'État était en train de négocier avec une autre entreprise[40]. Dans sa lettre, dont l'ONUDC a pris connaissance, il a souligné la nécessité de recourir à une procédure d'appel d'offres publique et transparente et l'obligation de respecter les dispositions réglementaires encadrant de tels contrats d'État[41].

Nombre record de saisies de drogue en Haïti

18. Le 13 juillet 2025, la Police nationale d'Haïti, avec l'appui d'unités spécialisées dont la Brigade de lutte contre le trafic de stupéfiants et l'Unité départementale de maintien de l'ordre, a mené une opération d'interdiction maritime près de l'île de la Tortue. À cette occasion, environ 1 045 kilogrammes de cocaïne aurait été saisi, ce qui constitue la plus importante saisie de ce genre en Haïti de ces trente dernières années[42]. Au cours des opérations de poursuite et d'intervention, trois individus de nationalité jamaïcaine soupçonnés de trafic ont été tués, tandis qu'un quatrième, un individu de nationalité bahamienne, a été blessé avant d'être appréhendé. Selon les premières investigations, la drogue aurait pour origine l'Amérique du Sud et pour destination les Caraïbes et les États-Unis[43].

[37] Voir https://www.reuters.com/world/americas/us-urges-un-security-council-boost-haiti-support-gangs-recruit-more-children-2025-08-28/ et https://www.business-humanrights.org/pt/%C3%BAltimas-not%C3%ADcias/haiti-vectus-global-reportedly-planning-10-year-deployment-raising-human-rights-concerns/.

[38] Voir https://www.reuters.com/world/americas/trump-ally-erik-prince-plans-keep-personnel-haiti-10-years-fight-gangs-collect-2025-08-14/.

[39] Voir https://www.telesurenglish.net/erik-princes-vectus-global-deploys-armed-drones-and-mercenaries-in-haiti-amid-secrecy-and-controversy/ et ibid.

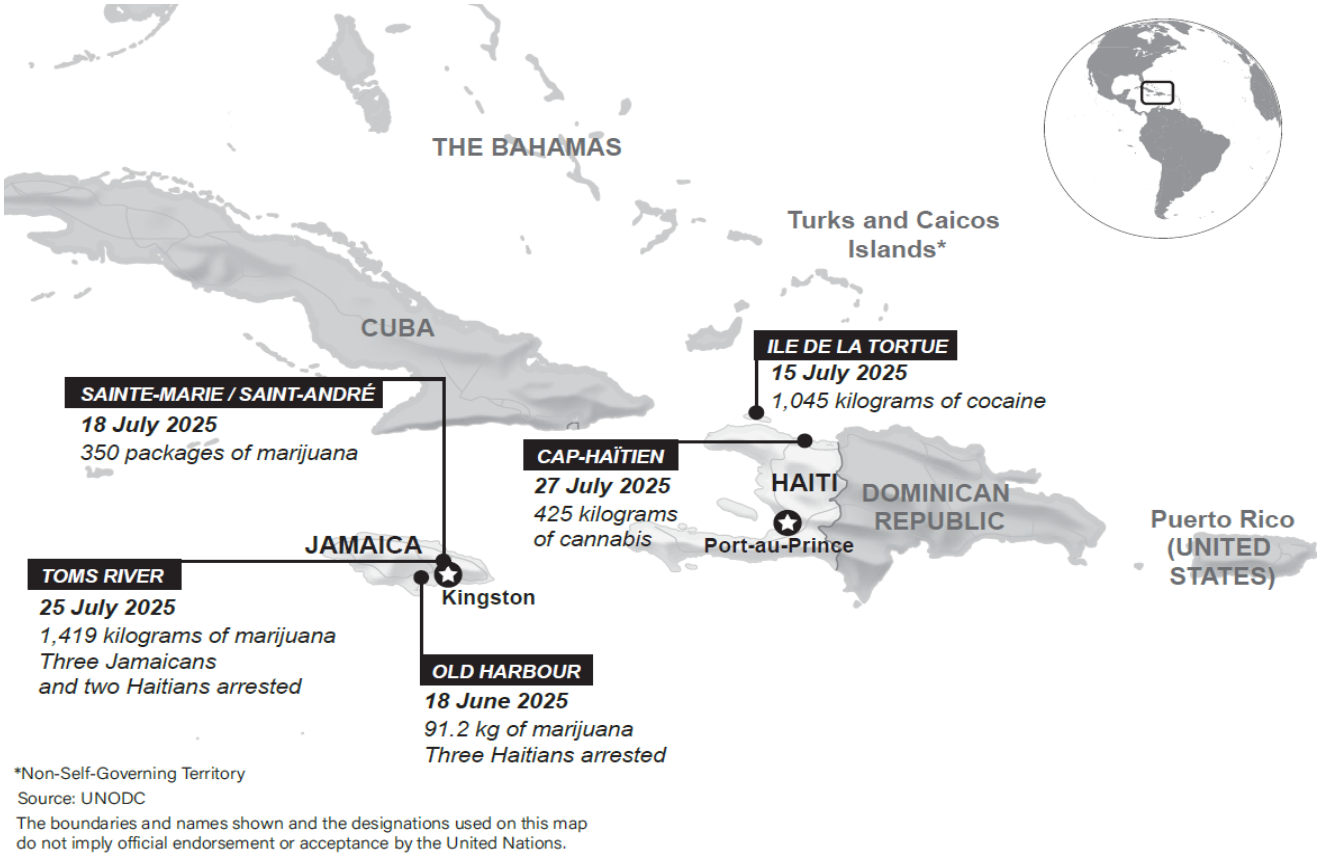
[40] Fritz Alphonse Jean, « Contrat pour le recrutement d'une firme privée aux fins d'augmenter la perception des recettes à la frontière entre Haïti et la République Dominicaine », communication personnelle, 18 août 2025.

[41] Voir https://canada-haiti.ca/content/fritz-alphonse-jean-denies-any-connection-erik-princes-vectus-global-contract.

[42] Voir https://apnews.com/article/c1066c470f273a2171ef04f8c2bea555.

[43] Voir https://www.rfi.fr/fr/am%C3%A9riques/20250715-ha%C3%AFti-saisie-record-de-plus-d-une-tonne-de-coca%C3%AFne-plusieurs-trafiquants-tu%C3%A9s, https://www.cbsnews.com/news/boat-shootout-cocaine-suspects-killed-haiti/ et https://www.miamiherald.com/news/nation-world/world/americas/haiti/article310645715.html.

Carte 2
Saisies récentes de drogues (juillet-septembre 2025)



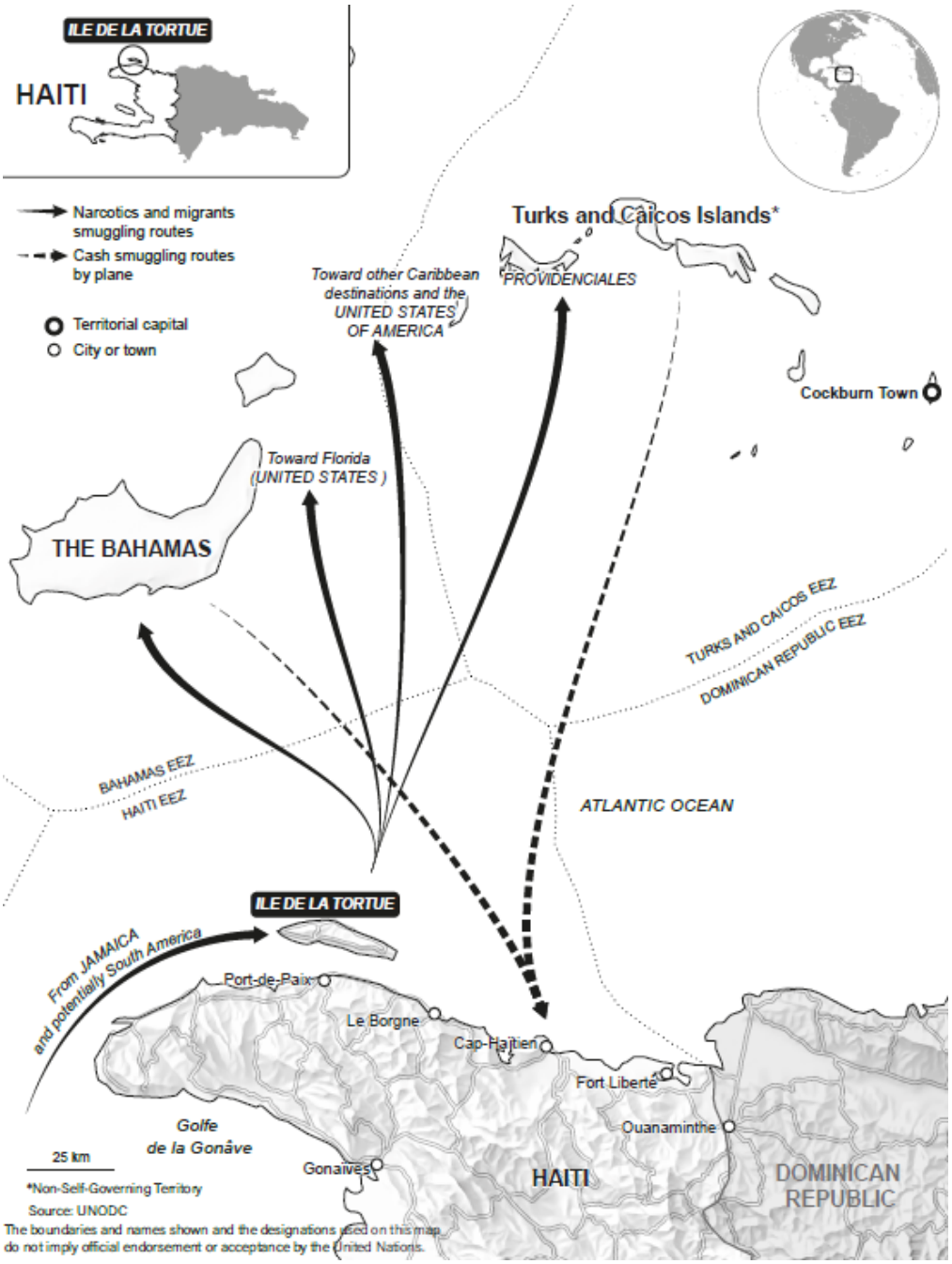
19. On sait depuis longtemps que l'île de la Tortue occupe une place stratégique dans les opérations criminelles transnationales. Repaire historique de pirates, l'île est utilisée depuis plusieurs décennies par des réseaux criminels organisés qui se livrent au trafic de drogue, à la traite des êtres humains et autres activités illicites. Sa situation géographique, qui offre un accès maritime direct aux Bahamas, aux Îles Turques et Caïques et à la Jamaïque, en fait une plateforme privilégiée pour le transit et le stockage de cargaisons illicites[44].

20. Le rôle de l'île dans le trafic a pu être constaté au cours de précédentes interceptions, notamment lors la saisie de cargaisons de cannabis dans les Îles Turques et Caïques en 2024[45]. Ainsi, le 17 août 2024, les forces de police des Îles Turques et Caïques auraient intercepté une cargaison de marijuana provenant de l'île de la Tortue d'une valeur supérieure à 2,7 millions de dollars[46]. En outre, dans le cadre de l'affaire dite du « *Marauder* », décrite dans un rapport précédent (voir S/2024/752), l'île de la Tortue a servi de plaque tournante logistique, notamment pour le stockage de drogues et de navires volés (dont certains ont ensuite été utilisés dans le cadre d'opérations régionales de trafic de drogue et de migration clandestine)[47]. Les passeurs utiliseraient l'île de la Tortue comme point de départ de bateaux surchargés transportant non

[44] Selon des sources locales, des Bahamiens et des Jamaïcains auraient acquis des biens sur l'île, ce qui fait craindre l'installation de refuges ou de bases logistiques.
[45] S/2024/752, annexe, par. 26 à 32.
[46] Royal Turks and Caicos Islands Police Force, « Million dollar drug bust », consultable à l'adresse : https://www.tcipolice.tc/million-dollar-drug-bust/.
[47] S/2024/752, par. 27 à 32.

seulement des migrants haïtiens mais également des migrants originaires d'autres pays vers les Bahamas, les Îles Turques et Caïques et l'État de Floride aux États-Unis, exposant ainsi les passagers à des naufrages et à des risques de trafic (voir carte 3)[48].

Carte 3
Itinéraires de contrebande signalés depuis l'île de la Tortue en Haïti vers les Caraïbes et les États-Unis



[48] Entretien avec des fonctionnaires du Ministère des affaires étrangères des Bahamas, 16 juin 2025. Voir également *Reuters*, « Record number of people displaced by violence in Haiti », 11 juin 2025, consultable à l'adresse : https://www.reuters.com/world/americas/record-number-people-displaced-by-violence-haiti-un-agency-says-2025-06-11/.

21. Les informations obtenues par l'ONUDC sur l'opération du 13 juillet 2025 ayant abouti à la saisie de cocaïne indiquent que les activités de trafic liées à l'île de la Tortue sont le fait d'un réseau multinational. Les personnes décédées étaient de nationalité bahamienne et jamaïcaine, ce qui souligne la présence d'acteurs régionaux collaborant avec leurs homologues haïtiens. Ces groupes tireraient parti de leurs compétences maritimes, de leurs liens familiaux et de leurs relations culturelles pour exploiter les itinéraires de trafic de drogue et d'immigration clandestine qui s'étendent de l'Amérique du Sud à la côte est des États-Unis, en particulier la Floride, en passant par le bassin des Caraïbes[49]. Cette coopération complique l'action de répression et fait ressortir la nécessité de renforcer la coordination régionale et les mécanismes d'échange de renseignements.

22. La saisie du 13 juillet 2025 vient à nouveau mettre en évidence les conséquences cruciales que peut avoir pour la sécurité l'utilisation de l'île de la Tortue comme plaque tournante de la criminalité organisée. Elle témoigne de la nature transfrontalière de la menace criminelle, qui a des répercussions directes sur la sécurité maritime, la stabilité régionale et l'état de droit. Le déploiement d'efforts soutenus et coordonnés entre les autorités haïtiennes, les partenaires régionaux et les parties prenantes internationales reste impératif pour neutraliser la résilience opérationnelle de ces réseaux et pour renforcer la surveillance maritime, les capacités d'interception et la coopération judiciaire.

23. Le 27 juillet 2025, la police haïtienne a également saisi une importante quantité de 425,9 kilogrammes de cannabis et interpellé trois suspects lors d'une descente coordonnée à Petite-Anse, près de Cap-Haïtien[50]. Menée conjointement par la Brigade de lutte contre le trafic de stupéfiants et plusieurs autres unités de police, l'opération semble confirmer les craintes croissantes selon lesquelles le pays servirait de plus en plus de plaque tournante de transit pour les réseaux régionaux de trafic de stupéfiants sévissant aux Bahamas, en Jamaïque et dans l'ensemble des Caraïbes. Cette saisie a eu lieu quelques jours seulement après l'interpellation en Jamaïque de deux Haïtiens en possession de plus de 3 000 livres de cannabis (d'une valeur estimée à 9,3 millions de dollars)[51].

24. Par ailleurs, selon des éléments dont l'ONUDC a pris récemment connaissance, la drogue destinée à l'Europe transiterait par Haïti. Ainsi, dans le port d'Anvers le 22 août 2025, les autorités belges ont saisi 1 156 kilogrammes de cocaïne dans un conteneur en provenance d'Haïti[52]. Selon les premières informations, la cargaison aurait quitté Cap-Haïtien le 14 juillet et transité par Kingston avant d'arriver en Belgique le 22 août. Les autorités compétentes enquêtent actuellement sur l'affaire. Parallèlement, les États-Unis ont intensifié leurs opérations dans les Caraïbes en août et septembre 2025, notamment en y déployant d'importants moyens maritimes et aériens[53].

[49] Entretiens avec des représentants des services de sécurité et de renseignement aux Îles Turques et Caïques, en Jamaïque et aux Bahamas au cours de la période considérée.

[50] Voir https://haitiantimes.com/2025/08/01/major-drug-bust-in-cap-haitien-exposes-growing-caribbean-trafficking-network/ et https://www.plenglish.com/news/2025/07/30/haiti-goes-on-with-fight-against-drugs/.

[51] Voir https://www.jamaicaobserver.com/2025/07/22/three-charged-9-milion-ganja-seizure/.

[52] Voir https://haitiantimes.com/2025/07/15/haiti-record-cocaine-seizure-tortuga-island/.

[53] Voir https://www.reuters.com/world/americas/us-deploying-10-fighter-jets-puerto-rico-drug-cartel-fight-sources-say-2025-09-05 et https://www.reuters.com/world/us/us-builds-up-forces-caribbean-officials-experts-ask-why-2025-08-29/.

IV. Répercussions sur la région

25. Entre juin et août 2025, les autorités des Bahamas ont constaté une nette augmentation des migrations irrégulières et des agissements criminels impliquant des personnes de nationalité haïtienne, soulignant l'impact régional de l'instabilité d'Haïti[54]. En coopération avec des partenaires internationaux, les services d'immigration et les forces de police ont mené une série d'opérations qui ont abouti à de multiples saisies et arrestations liées aux routes de trafic maritimes et aériennes entre Haïti et le sud des Bahamas. Ces opérations ciblées dans toute l'île de New Providence ont permis l'arrestation et la condamnation de dizaines d'Haïtiens entrés illégalement sur le territoire bahamien ou restés après expiration de leur titre de séjour. Parmi les actions les plus médiatisées des forces de l'ordre, on peut citer l'opération « Morning Glow » du 23 juillet, qui a permis d'appréhender 17 personnes, ainsi que l'arrestation et la condamnation de plusieurs autres personnes les 15 et 31 juillet. Les individus en question sont passés devant les tribunaux de police avant d'être transférés en vue de leur expulsion[55]. Ces opérations ont été menées dans le contexte d'une surveillance maritime renforcée par la Royal Bahamas Defence Force et le Ministère de l'immigration[56].

26. Parallèlement à l'intensification de la répression des flux migratoires, les forces de police des Bahamas ont constaté que le territoire bahamien continuait de servir de plaque tournante pour le transbordement de stupéfiants et d'armes à feu. Les autorités ont souligné que la plupart des armes à feu illicites étaient acheminées depuis les États-Unis et que la cocaïne et non la marijuana demeurait la principale drogue en cause[57]. Les liens directs avec les gangs implantés en Haïti restent limités et sont encore en cours d'examen par les autorités de la région. Mi-juillet, les forces de l'ordre de New Providence ont mené une importante opération d'interception, saisissant plus de 25 armes à feu illégales, 5 200 cartouches et 22 kilogrammes de marijuana. Cette saisie souligne la portée et la sophistication des filières régionales de trafic qui se recoupent souvent avec les axes de trafic de migrants. Ces préoccupations ont encore été exacerbées par l'incident du 13 juillet 2025 au large de l'île de la Tortue[58].

27. Face à l'augmentation des agissements criminels liés aux réseaux criminels haïtiens, le Ministère des affaires étrangères des Bahamas a officiellement mis en garde les ressortissants bahamiens contre tout voyage non indispensable en Haïti[59]. Les autorités ont en particulier souligné les risques accrus associés aux réseaux de contrebande transnationaux et à la violence[60]. Ensemble, ces évolutions illustrent la dimension de plus en plus transfrontalière de la criminalité organisée et soulignent la nécessité urgente d'établir une coopération bilatérale et régionale renforcée pour atténuer les problèmes sécuritaires et humanitaires complexes posés par la contagion de la crise haïtienne aux Bahamas et à l'ensemble des Caraïbes.

[54] Entretien avec des fonctionnaires du Ministère des affaires étrangères des Bahamas, 16 juin 2025, et consultations ultérieures.

[55] Voir https://www.bahamaspress.com/17-haitian-nationals-apprehended-in-enforcement-operation/.

[56] Voir https://www.tribune242.com/news/2025/jul/08/rbdf-braces-for-surge-of-haitian-migrants-as-instability-increasing/.

[57] Entretien avec des fonctionnaires du Ministère des affaires étrangères des Bahamas, 16 juin 2025, et consultations ultérieures.

[58] Voir https://www.tribune242.com/news/2025/jul/01/police-and-customs-dept-seize-200k-in-guns-and-marijuana/.

[59] Voir https://mofa.gov.bs/updated-travel-advisory-for-haiti/.

[60] Entretien avec des fonctionnaires du Ministère des affaires étrangères des Bahamas, 16 juin 2025, et consultations ultérieures.

28. Certains signes indiquent par ailleurs que la crise sécuritaire en Haïti se propagerait aux Îles Turques et Caïques[61]. Le 27 juillet 2025, une fusillade meurtrière au Island Hookah Lounge de Providenciales, impliquant quatre membres soupçonnés d'appartenir à un gang, a fait 4 morts et 10 blessés. Selon les autorités, il s'agirait du premier incident de ce type sur le territoire[62]. Tout en relevant des parallèles avec les itinéraires de trafic et les schémas de représailles violentes associés aux groupes criminels haïtiens, les autorités ont averti que l'enquête était encore en cours et que les responsabilités n'avaient pas encore été établies[63]. Le commissaire de police a condamné la fusillade, la qualifiant de « profondément troublante », tandis que le Premier Ministre a exhorté la communauté haïtienne à coopérer avec les forces de l'ordre pour aider à freiner la contrebande d'armes et l'infiltration des gangs.

29. Dans la foulée, les autorités ont déclaré que les faits constituaient un « événement critique pour la sécurité nationale » et pris une série de mesures : interventions interservices dans les quartiers à haut risque, couvre-feu de 48 heures à Blue Hills, couvre-feux nocturnes à Kew Town et à Dock Yard. Les forces de sécurité auraient saisi des armes à feu et des munitions lors de perquisitions ciblées et neutralisé un suspect clé lié à la fusillade. Elles ont également fait appel à la National Crime Agency du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord pour renforcer les capacités d'enquête et les moyens tactiques[64]. Début août 2025, les autorités des Îles Turques et Caïques avait lancé l'opération « Dragon », une vaste descente interservices dans le secteur de Blue Hills. Les autorités ont souligné que les quartiers informels, notamment La Tortue, Mary Jane Lane et Snake Hill, étaient depuis longtemps considérés comme des bastions de la criminalité organisée et du trafic illicite, les gangs recrutant et opérant au sein de ces communautés[65]. Plus de 220 structures construites illégalement ont été démolies au cours de l'opération, menée par la Royal Turks and Caicos Islands Police Force avec le soutien total du Conseil national de sécurité[66]. Un couvre-feu de 72 heures a été décrété le 8 août pour stabiliser la zone et permettre aux forces de sécurité de reprendre le contrôle. Les autorités ont décrit l'opération comme une étape décisive pour démanteler les enclaves criminelles bien établies, rétablir l'ordre public et empêcher les réseaux liés aux gangs haïtiens de renforcer leur emprise sur les îles[67].

30. De leur côté, les autorités jamaïcaines ont annoncé avoir effectué la plus importante saisie d'armes à feu de l'histoire du pays en juin 2025, après avoir découvert des armes qui feraient partie d'un réseau de trafic transnational alimentant des gangs dans l'ensemble des Caraïbes, y compris en Haïti[68]. La police et les douanes ont déclaré avoir saisi 233 fusils et armes de poing illégaux et plus de 40 000

[61] Les paragraphes suivants ont été rédigés en consultation avec les autorités des Îles Turques et Caïques.

[62] Voir https://apnews.com/article/turks-caicos-mass-shooting-018be7b697a4af2f32b18c7191a28aaf et https://lefacteurhaiti.com/iles-turques-et-caiques-des-gangs-haitiens-accuses-de-tuer-3-personnes-et-de-blesser-10-autres-lors-dune-fusillade-dans-un-bar/.

[63] Ibid. et Daisy Handfield, « Premier, Police Commissioner link mass shooting to Haitian gang violence », *Turks and Caicos Islands Sun*, 29 juillet 2025, consultable à l'adresse : https://suntci.com/premier-police-commissioner-link-mass-shooting-to-haitian-gang-violence-p12986-129.htm.

[64] Voir https://www.newslinetci.com/post/mass-shooting-victims-visited-by-tci-leaders-as-police-launch-manhunt-for-gunmen.

[65] Entretien avec le Secrétaire permanent du Secrétariat à la sécurité nationale des Îles Turques et Caïques, 2 septembre 2025.

[66] Voir https://www.newslinetci.com/post/over-220-illegal-structures-demolished-in-la-tortue-blue-hills.

[67] Entretien avec le Secrétaire permanent du Secrétariat à la sécurité nationale.

[68] Toutes les informations ont été partagées et confirmées par les autorités jamaïcaines. Voir https://www.theguardian.com/world/2025/jun/09/questions-grow-over-unprecedented-firearms-seizure-in-jamaica.

munitions, de quoi « équiper une petite armée »[69]. Le directeur par intérim de la police jamaïcaine a souligné l'existence d'une « corrélation directe » avec les échanges d'armes contre de la drogue[70]. Selon les services de renseignement, les armes proviendraient de plusieurs pays étrangers, ce qui suscite des inquiétudes quant à la sophistication et à la coordination des filières d'armes régionales qui alimentent la montée de la violence[71].

31. La dynamique transfrontalière est devenue encore plus manifeste en juillet 2025 lors d'un vaste coup de filet à Toms River (Saint Andrew), où la police a saisi plus de 1 419 kilogrammes de marijuana d'une valeur de 9,3 millions de dollars. Deux personnes de nationalité haïtienne et trois suspects de nationalité jamaïcaine ont été arrêtés et inculpés de trafic de stupéfiants, d'entente en vue d'exporter de la drogue et d'entrée illégale sur le territoire[72]. Ces arrestations font suite à une saisie de marijuana au cours de laquelle trois Haïtiens ont été arrêtés, ainsi qu'à une opération menée le 18 juillet par la Division des enquêtes sur les armes à feu et les stupéfiants, qui a intercepté des véhicules transportant plus de 350 paquets de marijuana près de la frontière entre Sainte-Marie et Saint-André[73]. Tous ces faits témoignent du renforcement des liens opérationnels entre les organisations criminelles jamaïcaines et les ressortissants et réseaux haïtiens.

32. Les autorités américaines ont également continué à arrêter et à poursuivre des individus mêlés au trafic d'armes à destination d'Haïti. En juillet 2025, un ressortissant américain a été condamné à 30 mois de prison par la justice fédérale pour trafic d'armes à feu dissimulées dans des cargaisons destinées à des ports haïtiens et à des groupes criminels organisés[74]. Toujours en juillet, des agents fédéraux ont arrêté un ressortissant haïtien à Miami qui aurait acquis des armes à feu par l'intermédiaire d'amis et de membres de sa famille avant d'expédier ensuite des armes et des munitions emballées dans de l'aluminium dans des conteneurs à destination de Cap-Haïtien[75]. Ces affaires soulignent que le territoire des États-Unis continue de servir de plaque tournante d'approvisionnement en armes illicites alimentant le conflit en Haïti.

33. En juillet 2025, dans une lettre adressée au Secrétaire d'État et au Secrétaire à la sécurité intérieure, neuf élus démocrates du Sénat des États-Unis ont demandé la transparence sur toutes les exportations d'armes vers Haïti depuis 2021. Les sénateurs ont exigé un inventaire public des permis d'exportation, détaillant les types d'armes, les destinataires et les mesures de protection contre le détournement vers les gangs.

34. Le 30 septembre, le Conseil de sécurité, par sa résolution 2793 (2025), a autorisé la transition de la Mission multinationale d'appui à la sécurité à la Force de répression des gangs, et demandé au Secrétaire général de créer le Bureau d'appui des Nations

[69] Ibid.

[70] Voir https://jcf.gov.jm/major-drug-bust-three-charged-in-guns-for-drugs-crackdown/.

[71] Les autorités jamaïcaines font état d'une augmentation notable des saisies d'armes et de munitions entre 2024 et 2025. Ainsi, par exemple, un total de 42 287 cartouches ont été saisies entre janvier et août 2025 (contre 7 961 sur la même période en 2024). Voir Jamaïque, Constabulary Force, Firearms and Narcotics Division, « Information on drugs and guns trade between Jamaica and Haiti », communication avec l'ONUDC (non publiée), 11 septembre 2025.

[72] Selon les autorités jamaïcaines, il ressort des premiers éléments de l'enquête que les drogues étaient transportées de Saint Elizabeth à Portland avant d'être ensuite envoyées en Haïti. Ibid.

[73] D'après les autorités jamaïcaines, les trois Haïtiens en question vivaient en Jamaïque depuis huit mois à deux ans. Ils ont été inculpés et expulsés sans qu'aucun lien avec des organisations criminelles n'ait été établi. Ibid.

[74] Voir https://www.justice.gov/usao-dc/pr/smuggler-firearms-key-west-haiti-sentenced-dc-30-months-prison.

[75] Libéré moyennant une caution de 300 000 dollars, le prévenu attend son procès en étant soumis à de strictes restrictions de voyage. Voir https://www.miamiherald.com/news/local/community/miami-dade/article310716385.html.

Unies en Haïti (BANUH) avec pour mission d'apporter un soutien logistique et opérationnel à la Force. Le Premier Ministre haïtien a exprimé son soutien total à la décision du Conseil en déclarant que la nouvelle mission, dotée d'un mandat plus fort et d'un soutien logistique, était essentielle pour lutter contre les gangs[76].

V. Lutte contre les flux financiers illicites et application des sanctions

35. Dans la lettre adressée le 9 juin 2025 à la Présidente du Conseil de sécurité, le Groupe d'experts créé par la résolution 2653 (2022) du Conseil a attiré l'attention sur les attaques intermittentes commises par les gangs contre le principal port du pays situé dans la région de Port-au-Prince[77]. L'Autorité portuaire nationale a indiqué que les groupes criminels perturbaient les activités, entraînant un manque à gagner pour l'État et désorganisant l'approvisionnement des Haïtiens en produits de base indispensables (denrées alimentaires, notamment)[78]. Les camions au départ et à l'arrivée du port de l'Autorité ont été victimes d'extorsions pratiquées par les gangs Wharf Jérémie et La Saline, qui contrôlent les zones adjacentes et imposent le paiement de sommes en espèces[79].

36. Les flux financiers émanant des États-Unis ou transitant par ce pays continuent de servir de vecteurs aux groupes criminels violents en Haïti. L'arrestation, le 17 juillet 2025, d'un éminent homme d'affaires haïtien résidant aux États-Unis et ancien candidat à l'élection présidentielle en Haïti en offre une illustration[80]. Le Service d'immigration et des douanes des États-Unis lui reproche d'avoir des liens avec les violences commises par les gangs et d'avoir dissimulé avoir fait l'objet d'un signalement pour corruption par les autorités haïtiennes (dont une enquête pour détournement de prêt) pour justifier une procédure d'expulsion en application de la législation sur l'immigration[81]. L'Unité de lutte contre la corruption l'avait signalé pour usage abusif de prêts, fait qui a permis aux États-Unis de justifier l'expulsion pour fraude[82].

37. Le financement transfrontalier par l'intermédiaire de personnalités de la diaspora et le détournement de fonds nationaux révèlent comment les flux financiers illicites sapent la gouvernance haïtienne et arment les entités criminelles. Ces phénomènes soulignent également la dimension transnationale du problème, les flux émanant du territoire américain combinés à la corruption nationale soutenant l'activité des gangs et affaiblissant le contrôle institutionnel. Dans une récente déclaration, le Gouvernement des États-Unis a condamné les tentatives de corruption visant à déstabiliser les autorités de transition d'Haïti et souligné que les auteurs devraient répondre de leurs actes et que les contrôles financiers devaient être renforcés[83]. L'ensemble de ces évolutions montre qu'il est urgent de continuer à

[76] Voir https://haitiantimes.com/2025/09/10/haiti-supports-us-proposed-new-force/.

[77] S/2025/356, sect. V.C et références mentionnées dans le rapport.

[78] Selon une source citée par le Groupe d'experts, lorsque le port est opérationnel, l'Administration générale des douanes perçoit au moins 500 millions de gourdes (soit l'équivalent de 3 800 358,47 dollars des États-Unis) par jour sur les marchandises importées via le terminal du port géré par Caribbean Port Services.

[79] Depuis janvier, le montant des extorsions par conteneur quittant le port oscille entre 500 et 1 000 dollars.

[80] Voir https://www.ice.gov/news/releases/ice-arrests-haitian-engaged-violence-and-destabilization-haiti-support-department.

[81] Ibid. L'individu était toujours en détention au 14 septembre 2025.

[82] Voir https://www.gazettehaiti.com/index.php/node/4007.

[83] Voir https://apnews.com/article/haiti-us-bribery-destabilize-government-gangs-e74130122d91cd4736de7e30b8b6ce0a.

investir dans des stratégies globales alliant coordination judiciaire, transparence financière, renforcement des capacités et coopération régionale, y compris des cadres renforcés de lutte contre le blanchiment d'argent.

38. En août 2025, le Ministère de la justice des États-Unis a rendu public un acte d'accusation fédéral contre Jimmy « Barbecue » Chérizier, chef de la coalition de gangs Viv Ansanm, ainsi que contre un autre individu des États-Unis résidant en Caroline du Nord[84]. Il leur est reproché d'avoir formé une entente pour violer les sanctions américaines en facilitant le financement des opérations des gangs par la diaspora au moyen de transferts illicites de fonds destinés à favoriser le recrutement, l'achat d'armes et les dépenses opérationnelles en Haïti[85]. Cette mise en accusation représente la première application pénale du Global Magnitsky Human Rights Accountability Act à l'encontre d'un chef de gang haïtien. C'est dans ce cadre qu'une récompense est offerte pour toute information menant à la capture de Jimmy Chérizier.

39. En juillet 2025, l'Union européenne, en vertu de son propre cadre de sanctions, a imposé une nouvelle série de mesures restrictives à l'encontre de trois grands chefs de gangs haïtiens. Selon la décision du Conseil de l'Union européenne, ces personnes sont mêlées à diverses activités criminelles (massacres, recrutement d'enfants, enlèvements, homicides, violences sexuelles)[86]. Les sanctions comprennent des mesures de gel des avoirs et d'interdiction de voyager dans l'Union européenne[87]. L'Union européenne a également étendu l'application de ses mesures restrictives aux gangs Gran Grif et Viv Ansanm, qui ont été inscrits sur la liste des sanctions établies par le Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 2653 (2022) concernant Haïti le 8 juillet, et prolongé d'un an les mesures générales prévues par le régime de sanctions[88].

40. En Haïti, la lutte contre les flux financiers illicites connaît un nouvel élan. Le 16 juillet 2025, l'Unité de lutte contre la corruption a saisi plus de 1,2 million de gourdes (9 165 dollars) dans un coffre-fort lors d'une perquisition très médiatisée dans les locaux du Ministère de la jeunesse, des sports et de l'action civique. Ces fonds publics étaient destinés à la célébration de festivités nationales[89]. Cette action souligne une fois de plus la persistance des efforts de l'Unité en matière de lutte contre la corruption et met en évidence la nécessité de disposer de structures judiciaires capables de mener de telles affaires à leur terme. À cet égard, depuis la création par décret le 14 avril 2025 de deux pôles judiciaires spécialisés, l'un dans la criminalité financière (y compris les délits de corruption) et l'autre dans les crimes de masse ainsi que les violences sexuelles, les autorités haïtiennes s'emploient activement à rendre ces organes judiciaires opérationnels, notamment par la sélection de magistrats et la recherche de locaux adaptés.

41. La mise en place des pôles judiciaires spécialisés pourrait modifier le paysage judiciaire du pays en fournissant des capacités spécialisées pour instruire les affaires pénales sensibles et complexes qui, par le passé, étaient souvent bloquées dans les tribunaux ordinaires. Nombre de dossiers de corruption renvoyés à la justice par les

[84] Voir https://www.justice.gov/opa/pr/haitian-gang-leader-barbecue-indicted-conspiracy-violate-us-sanctions.

[85] Voir https://apnews.com/article/us-jury-indicts-cherizier-barbecue-haiti-gangs-1329d2d13e11afce536bb8bb01a3c9aa.

[86] Voir https://www.consilium.europa.eu/en/press/press-releases/2025/07/15/haiti-eu-lists-three-individuals-and-renews-sanctions-regime-for-an-additional-year/.

[87] Voir https://www.haitilibre.com/en/news-45353-haiti-politic-the-european-union-places-3-haitian-gang-leaders-on-its-sanctions-list.html.

[88] Voir https://www.consilium.europa.eu/en/press/press-releases/2025/07/15/haiti-eu-lists-three-individuals-and-renews-sanctions-regime-for-an-additional-year/.

[89] Voir https://gplmedialibre.com/2025/07/16/perquisition-au-ministere-de-la-jeunesse-lulcc-saisit-plus-dun-million-de-gourdes/.

organes d'enquête et de contrôle, en particulier l'Unité de lutte contre la corruption, restent en suspens pendant des années sans aboutir à des poursuites, à une condamnation ou à un non-lieu[90]. En concentrant compétences, ressources et soutien institutionnel, les pôles judiciaires spécialisées pourraient veiller à ce que ces dossiers soient systématiquement jugés, renforçant ainsi la responsabilité et l'intégrité, faisant progresser les efforts de lutte contre la corruption et comblant les lacunes tout au long de la chaîne pénale haïtienne.

42. Par ailleurs, la concession relative au plus grand port d'Haïti, le port public de Port-au-Prince, soulève des inquiétudes quant aux risques potentiels en matière d'intégrité. Exploité par une société privée en partenariat avec l'Autorité portuaire nationale, le port a fait l'objet d'un nouveau bail signé fin 2023 avec ladite société pour une durée de neuf ans pouvant s'étendre jusqu'en 2059 par le jeu de reconductions tacites. Toutefois, les procédures légales n'auraient pas été respectées[91]. Le nouveau contrat confère à la société des droits et un contrôle opérationnel sur la manutention des conteneurs au port public de Port-au-Prince, sous le contrôle et la supervision de l'Autorité. On estime que cette opération représente environ 80 % des conteneurs entrants au niveau national. La question a été soulevée par le Conseil présidentiel de transition à la mi-2025, ce qui a conduit son coordonnateur à saisir la Cour supérieure des comptes et du contentieux administratif[92]. Un examen rapide et minutieux, accompagné d'une communication transparente sur les mesures prises par les autorités compétentes, serait le meilleur moyen de préserver la confiance du public et l'intégrité de la gouvernance portuaire.

VI. Recommandations

43. **Redoubler d'efforts en matière de sécurité publique**. Face à l'expansion continue des groupes criminels à l'intérieur et à l'extérieur de Port-au-Prince, et à l'escalade de leurs tactiques, la communauté internationale devrait, comme l'a demandé Haïti, poursuivre et accroître son soutien au déploiement de policiers et de militaires internationaux en Haïti, travaillant aux côtés de la Police nationale d'Haïti, afin de rétablir la sécurité publique, la loi et l'ordre dans un cadre solide de garantie des droits humains et de respect de l'état de droit. Dans ce contexte, l'adoption de la résolution 2793 (2025), par laquelle le Conseil de sécurité a autorisé la transition de la Mission multinationale d'appui à la sécurité à la Force de répression des gangs et demandé au Secrétaire général de créer le BANUH avec pour mission d'apporter un soutien logistique et opérationnel à la Force est une évolution bienvenue. Les opérations doivent prévoir des mesures spécialement destinées à prévenir et à combattre les violences sexuelles liées aux conflits, y compris des voies d'orientation axées sur les personnes survivantes, des équipes mixtes comptant des agents féminins et une mobilisation de la population avec les femmes et les filles selon le principe « ne pas nuire ».

44. **Renforcer les mesures de sécurité maritime et portuaire**. Compte tenu des contraintes opérationnelles que connaît le pays, les autorités devraient donner la

[90] Haïti, Unité de lutte contre la corruption, « Diagnostic de la loi du 12 mars 2014 portant prévention et répression de la corruption », avril 2024.

[91] Widlore Mérancourt, « CPS secures controversial contract for the public port of Port-au-Prince », 19 juillet 2025, consultable à l'adresse : https://ayibopost.com/cps-secures-controversial-contract-for-the-public-port-of-port-au-prince/.

[92] Léon Kersivil, « Note du CPT autour du contrat de CPS, Fritz A. Jean 24 heures avant de quitter la tête du CPT, s'en prend au reste du CPT », 6 août 2025, consultable à l'adresse : https://www.gazettehaiti.com/node/12594. Si certains membres du Conseil présidentiel de transition ont dans un premier temps défendu le contrat, le coordonnateur du Conseil de l'époque a refusé d'entériner cette position et demandé un contrôle par la Cour supérieur des comptes.

priorité à des améliorations à faible coût et à fort impact de la sécurité maritime et portuaire, avec le soutien progressif de l'ONUDC et des partenaires régionaux. Les premiers efforts devraient porter sur l'amélioration du contrôle des cargaisons, le suivi des navires et la coordination des patrouilles à Port-au-Prince, à Cap-Haïtien et sur l'île de la Tortue. Les partenaires donateurs devraient envisager de fournir une assistance technique et des équipements ciblés liés à des améliorations mesurables de la capacité de surveillance et d'interdiction.

45. **Renforcer les capacités de surveillance maritime et aérienne**. L'efficacité de la surveillance maritime et aérienne en Haïti reste limitée par l'insuffisance des infrastructures et des moyens technologiques. Il est recommandé de mettre en place un réseau national de radars maritimes, complété par le déploiement d'un système de radars primaires pour la surveillance aéronautique. Le renforcement de ces capacités permettrait d'avoir une connaissance de la situation en temps réel, ce qui permettrait aux services répressifs nationaux de détecter, de dissuader et de perturber plus efficacement les activités liées à la criminalité transnationale organisée (trafic de drogue, contrebande d'armes et autres mouvements illicites par les voies maritimes et aériennes).

46. **Renforcer les cadres juridiques pour accroître les poursuites judiciaires en matière de criminalité maritime**. Si les services répressifs sont parvenus à mener des opérations importantes et de haut niveau conduisant à des saisies et à des arrestations, il faut néanmoins renforcer les cadres juridiques nationaux permettant de poursuivre les délits maritimes afin d'accroître les condamnations et, partant, la dissuasion. Il s'agit notamment de revoir les dispositions juridiques existantes relatives à l'incrimination du vol à main armée en mer, de la piraterie, du trafic de stupéfiants et autres crimes commis en mer en vue de combler les lacunes législatives, d'harmoniser le droit interne avec les conventions maritimes internationales et de veiller à ce que les infractions soient clairement définies, puissent être poursuivies et soient passibles de sanctions proportionnées.

47. **Élaborer et mettre en œuvre une initiative globale en matière de sécurité maritime**. Compte tenu des ressources limitées dont disposent les services de répression en Haïti, une approche unifiée faisant appel à une coordination centralisée et conjointe est essentielle pour relever les défis en matière de sécurité maritime. Pour ce faire, il convient non seulement de renforcer les capacités des forces de sécurité telles que les gardes-côtes haïtiens, mais également de mettre en place un groupement ou une cellule de coordination de la sécurité maritime au sein de la Police nationale d'Haïti afin de disposer d'une plateforme adaptée pour faire face aux menaces en matière de sécurité maritime, notamment en rationalisant les opérations, en améliorant la collecte d'informations et en apportant des réponses ciblées.

48. **Renforcer les capacités de renseignement criminel en Haïti**. Compte tenu du rythme de la dynamique des gangs, de l'intensification de la violence et des tactiques employées par les gangs et des éléments de plus en plus nombreux qui attestent de leurs liens avec le trafic illicite régional et international et la criminalité organisée, le renseignement criminel est un outil essentiel pour soutenir des réponses efficaces et ciblées. Haïti, en coopération avec les partenaires internationaux et les organisations internationales, devrait donner la priorité à l'établissement d'une base juridique claire pour la collecte, l'analyse et le partage de renseignements criminels, avec un fondement solide sur les droits humains. Un appui à la vérification des antécédents des unités, au renforcement de capacités encadrées et à la fourniture d'équipements appropriés est également nécessaire. Avec des capacités techniques adéquates et des garanties en matière de droits humains, y compris des mécanismes de contrôle et de protection, les capacités de renseignement criminel aideraient Haïti dans ses activités nationales de maintien de l'ordre et contribueraient à une situation et à une réponse régionales plus fortes contre la criminalité organisée.

49. **Promouvoir la coopération régionale en matière de renseignement et de répression**. Compte tenu des ressources limitées, Haïti et les partenaires régionaux, notamment les Bahamas, la Jamaïque et la République dominicaine, devraient conclure des accords progressifs de partage de données et mener des opérations conjointes ad hoc en exploitant les plateformes existantes de l'ONUDC, de la Communauté des Caraïbes et de l'Organisation internationale de police criminelle. La mise en place de canaux de communication sécurisés et peu coûteux pour l'échange de renseignements et la coordination d'affaires communes permet d'instaurer la confiance et de jeter les bases d'une collaboration plus structurée au fil du temps, tout en réduisant le risque de trafic et de violence transfrontaliers. La coopération en matière d'enquêtes et de poursuites dans la région permettrait également de mieux cibler les efforts menés pour désorganiser les activités des groupes criminels organisés qui y sévissent.

50. **Élargir le soutien ciblé aux unités de lutte contre la corruption et de renseignement financier**. Le soutien à l'Unité de lutte contre la corruption et à l'Unité centrale de renseignement financier devrait être stratégiquement ciblé, avec un accent sur la formation de base en matière de police scientifique et technique, les outils de sécurité numérique et l'autonomie opérationnelle. L'aide des donateurs devrait s'aligner sur des critères de référence clairement définis (nombre d'enquêtes donnant lieu à des poursuites ou de renvois aux autorités judiciaires, par exemple). Ces investissements progressifs peuvent contribuer à renforcer la confiance dans la capacité du pays à lutter contre les flux financiers illicites, sans pour autant dépasser des ressources limitées.

51. **Donner la priorité à la bonne application des régimes de sanctions**. Compte tenu des lacunes en matière de capacités, les autorités haïtiennes devraient travailler avec les partenaires internationaux pour établir une petite cellule de liaison spécialisée dans l'application des sanctions au sein du Ministère des finances. Cette unité pourrait se coordonner avec des partenaires tels que le Réseau pour la répression des crimes financiers (FinCEN) du Département du Trésor des États-Unis, l'Union européenne et les autorités canadiennes pour localiser et geler les avoirs identifiables des personnes sanctionnées. L'assistance technique devrait être séquencée, axée sur les résultats et concentrée sur des mesures simples et réalisables plutôt que sur des cadres d'application complexes et gourmands en ressources.

52. **Intégrer des garanties pratiques et adaptées au contexte en matière de droits humains dans les opérations de sécurité**. Toutes les activités de sécurité, y compris celles des prestataires privés et de la Force de répression des gangs, devraient intégrer des garanties pratiques et économiques en matière de droits humains. L'élaboration d'un registre de base des préjudices subis par les civils, sur la base des conseils du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, peut améliorer la transparence et la responsabilité, même dans les contextes à faibles ressources. Au fil du temps, un cadre juridique rationalisé régissant l'utilisation des drones et des acteurs privés de la sécurité devrait être mis en place pour aligner les opérations sur les normes internationales et réduire les risques d'atteintes.

53. **Renforcer la capacité des autorités nationales à engager des enquêtes et des poursuites dans les affaires de traite des êtres humains et de trafic de migrants**. Les autorités haïtiennes, avec le soutien de l'ONUDC et des partenaires régionaux, devraient s'appuyer sur les mesures actuelles de lutte contre la traite des êtres humains et le trafic de migrants pour mettre en place de services d'investigation spécialisés au sein de la Police nationale d'Haïti, initialement intégrés au niveau de la direction centrale et progressivement étendues aux zones frontalières. Les efforts devraient également porter sur l'élaboration de protocoles bilatéraux avec les autorités des Bahamas, des Îles Turques et Caïques et de la République dominicaine afin d'améliorer les enquêtes et l'échange d'informations. Le soutien ciblé des donateurs

devrait privilégier le renforcement des capacités, les outils d'investigation et les systèmes sécurisés d'échange d'informations afin de garantir que les victimes de la traite soient identifiées et protégées et que les réseaux criminels soient effectivement perturbés.

54. **Renforcer la capacité des autorités judiciaires à lutter contre la corruption et la criminalité financière**. Les priorités sont les suivantes : a) accélérer la mise en place des pôles judiciaires spécialisés en adoptant une procédure de recrutement accélérée pour les magistrats, tout en respectant strictement les normes les plus élevées en matière d'intégrité, de professionnalisme et de transparence ; b) doter les pôles judiciaires spécialisés des moyens nécessaires (locaux, infrastructures, etc.), et appeler la communauté internationale à soutenir leur pleine mise en œuvre opérationnelle grâce à une assistance technique et à un financement ciblé ; c) mettre en place un contrôle de l'intégrité des magistrats et des mesures de sécurité (protection physique, transport sécurisé, protocoles de confidentialité) pour sauvegarder l'indépendance judiciaire ; d) renforcer la coopération entre l'Unité de lutte contre la corruption, l'Unité centrale de renseignements financiers, l'Inspection générale des finances, la Commission nationale des marchés publics, le Bureau des affaires financières et économiques de la Police nationale d'Haïti et les pôles judiciaires spécialisés en établissant des mécanismes d'échange d'informations, une coopération structurée et des équipes d'enquête conjointes, pour veiller à ce que les affaires de criminalité financière complexes donnent lieu à des enquêtes, des poursuites et des jugements efficaces.

Annexe

Armes à feu saisies en Haïti de 2021 à 2025[1]

		Pistolet	*Revolver*	*Fusil*	*Fusil à canon lisse*	*Armes artisanales*	*Total*
2021	Janvier	30	2	8	1	9	50
	Février	27	1	8	5	–	41
	Mars	8	2	3	1	5	19
	Avril	23	4	2	2	8	39
	Mai	15	5	3	1	3	27
	Juin	3	1	2	–	6	12
	Juillet	17	1	13	7	7	45
	Août	25	3	2	3	4	37
	Septembre	16	6	6	–	12	40
	Octobre	18	1	3	2	2	26
	Novembre	16	–	6	4	3	29
	Décembre	24	3	3	5	1	36
	Total	**222**	**29**	**59**	**31**	**60**	**401**
2022	Janvier	19	–	4	1	1	25
	Février	10	2	2	1	6	21
	Mars	26	5	2	3	5	41
	Avril	15	5	4	3	5	32
	Mai	29	6	7	–	6	48
	Juin	13	1	3	–	2	19
	Juillet	30	3	23	2	1	59
	Août	11	–	4	2	2	19
	Septembre	4	1	5	3	4	17
	Octobre	9	2	5	–	6	22
	Novembre	16	2	6	1	1	26
	Décembre	10	1	1	1	–	13
	Total	**192**	**28**	**66**	**17**	**39**	**342**
2023	Janvier	14	1	7	1	2	25
	Février	16	4	3	2	–	25
	Mars	9	4	3	–	5	21
	Avril	20	–	10	1	–	31
	Mai	4	1	5	1	1	12
	Juin	4	2	5	1	4	16
	Juillet	9	2	3	1	4	19
	Août	13	1	1	–	1	16

[1] Le rapport devait s'accompagner d'une liste récapitulative des armes à feu saisies en Haïti entre 2021 et 2025. Toutefois, les dernières données ne sont pas parvenues à temps pour figurer dans le présent rapport. Ces données, qui constituent un indicateur important pour le suivi de la dynamique du trafic d'armes, seront transmises par l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime dans ses communications ultérieures.

		Pistolet	*Revolver*	*Fusil*	*Fusil à canon lisse*	*Armes artisanales*	*Total*
	Septembre	13	2	4	1	1	21
	Octobre	18	3	2	3	5	31
	Novembre	10	4	1	–	2	17
	Décembre	10	1	6	1	13	31
	Total	**140**	**25**	**50**	**12**	**38**	**265**
2024	Janvier	5	1	1	2	1	10
	Février	7	1	6	4	3	21
	Mars	7	1	6	–	3	17
	Avril	22	–	13	–	–	35
	Mai	7	3	2	–	1	13
	Juin	15	–	5	–	5	24
	Juillet	15	1	3	4	4	27
	Août	19	3	6	–	–	29
	Septembre	13	3	14	1	–	32
	Octobre	16	1	17	2	5	41
	Novembre	12	3	4	2	1	22
	Décembre	–	–	–	–	–	–
	Total	**138**	**17**	**77**	**15**	**24**	**271**
2025	Janvier	10	–	6	2	1	19
	Février	18	1	4	1	8	32
	Mars	21	–	10	2	2	35
	Avril	16	–	20	2	2	40
	Mai	..	..	..	..	..	..
	Juin	..	..	..	..	..	..
	Juillet	..	..	..	..	..	..
	Août	..	..	..	..	..	..
	Septembre	..	..	..	..	..	..
	Total	**65**	**1**	**40**	**7**	**13**	**126**